

L'Union des Elus Minoritaires de Pénestin :

- Le Bon Sens pour Pénestin,
- Autrement Pénestin, Tous Ensemble,
- Elues indépendantes.

Pénestin, le 4 juillet 2023

M. Pascal Bolot  
Préfet du Morbihan  
10, Place du Général de Gaulle  
56000 Vannes

Monsieur le Préfet,

Nous avons pris connaissance de la teneur du courrier que vous avez adressé personnellement le 13 juin 2023 à M. Puisay Maire de Pénestin et qu'il a cru bon rendre publique.

La diffusion publique de cette lettre personnelle, compte tenu des relations de faits inexacts d'une part, des appréciations infondées d'autre part, enfin des insinuations malencontreuses qu'elle contient, est de nature à nuire à notre honnêteté, notre probité, ainsi qu'à notre réputation dans l'exercice de nos mandats d'élus et de conseillers municipaux, fussions-nous « de la minorité » ou « de l'opposition ».

Aussi pensons-nous que vos appréciations ou jugements ont sans doute été influencés par une information hâtive, incomplète, et même partielle, et qu'ils méritent d'être nuancés.

Nous n'avons tout d'abord jamais, ni dans nos propos, ni dans nos écrits, remis en cause le principe de présomption d'innocence pas plus que nous avons cherché à attenter sans preuve à la réputation de quiconque, même si dans certains cas et par nécessité républicaine, il était de notre devoir d'élus d'informer publiquement et par écrit de certains faits ou certaines entreprises contraires à la loi ou nuisibles à la moralité et à l'intérêt public.

On ne peut qualifier, sans déformer la vérité, « d'agressivité verbale » et même « d'invectives violentes » des propos précis, francs et directs, sans usage de cette hypocrite « langue de bois » malheureusement trop souvent utilisée dans les milieux politiques. Nous n'avons donc agressé, ni injurié personne même si la justesse et la pertinence de certaines de nos interventions ont pu déranger quelques-uns.

Sous-entendre que cette prétendue agressivité verbale, qui nous est faussement reprochée, serait devenue « physique » est une insinuation grave et infondée que nous ne pouvons tolérer sans la dénoncer. Quant aux « rumeurs » qui circulent dans Pénestin, comme dans d'autres communes d'ailleurs, critiquant autant l'opposition que la majorité, elles sont inéluctables mais ne sont pas de notre fait. Enfin, nous ne pouvons que contester et regretter la connotation méprisante du qualificatif « d'individus » qui nous est attribué.

Pendant trois ans, les élus(es) de la minorité, qui ont dénoncé les dérives de l'équipe majoritaire, ont fait l'objet de diffamations, d'allégations et de dénigrement auprès de la population. Aujourd'hui, nous ne sommes plus en capacité de cautionner par notre présence, le manque de probité et de transparence au sein de ce conseil.

Notre récente démission et celle de tous les candidats des deux listes minoritaires ainsi que celle d'un adjoint, M. Mahé, (41 au total) résulte de votre prise de position à l'encontre des élus de la minorité et des élues indépendantes.

Nous portons à votre connaissance que, face à ces insinuations graves et infondées, susceptibles d'être poursuivies en diffamation, nous saisissons Monsieur le Ministre de l'intérieur aux fins de solliciter une enquête de l'inspection générale de l'administration pour faire toute la lumière sur les faits ayant motivé votre prise de position publique qui nous ont poussés à la démission.

Eu égard à vos affirmations, nous vous prions de bien vouloir nous communiquer la copie du rapport de gendarmerie faisant état des prétendues perturbations ayant entravé la réunion du 9 juin 2023.

Pour l'heure, nous conservons par-devers nous des éléments de preuve relatifs à cette réunion du conseil que nous transmettrons à la justice le cas échéant.

En conclusion, la publication par M. Puisay de la lettre qui lui était personnellement adressée nous oblige à rendre publique la teneur de la présente.

Restant à votre disposition, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

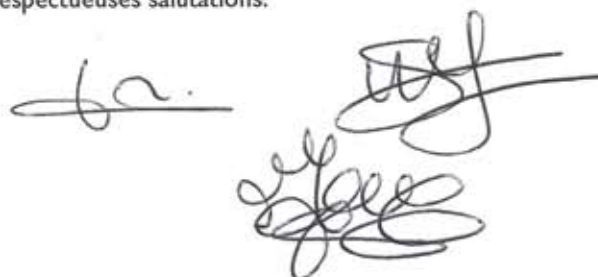
L'Union des Elus Minoritaires.



M. Bernard, M. Boccarossa



Mme Gilroy, M. Lebas



Mme Fransousky, Mme Seigneur, Mme Terrien